

**Ensemble
depuis 120 ans**

**Caisse Desjardins de
Salaberry-de-Valleyfield**

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Desjardins
Caisse de Salaberry-de-Valleyfield

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Incluent les intérêts sur les parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 0,50 % pour l'année 2020.

Excédents avant ristournes aux membres	23 220 000 \$
Virements réglementaires et autres	(10 596 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	(1 000) \$
Ristournes aux membres	(2 809 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(395 000) \$
Récupération d'impôts	744 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) – Ristournes aux membres	2 064 000 \$
Utilisation de la RRE (FADM)	395 000 \$
Alimentation de la RRE	(3 165 000) \$
Alimentation de la réserve générale	(9 458 000) \$
Solde à répartir	0

ADOPTION DU VERSEMENT DES RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2020

Fonds d'aide au développement du milieu² **395 216 \$**

**Ristournes
aux membres² 2 808 720 \$**

RISTOURNE VOLUMES

	RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	
		PARTICULIERS	ENTREPRISES
Comptes	319 124 \$	0,61 \$	0,61 \$
Épargne et placement	424 481 \$	0,61 \$	0,61 \$
Fonds	195 854 \$	0,61 \$	0,61 \$
Prêts et marges de crédit	898 756 \$	0,61 \$	0,61 \$
Ristournes assurances ³	411 534 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
Ristourne produits ³	558 971 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	

² La ristourne aux membres après récupération d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.